

Procès-verbal
Conseil d'établissement
1^{er} décembre 2021

Présences

Mme Marylène Bourget, directrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Lyse St-Pierre, directrice adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
M. Vincent Ménard, président du conseil d'établissement et parent d'un élève de l'École du Ruisseau
Mme Maggie Boissonneault, parent d'un élève de l'École du Ruisseau
Mme Julie Gervais, parent d'un élève de l'École Sainte-Marie
M. Charles Martel, parent d'un élève de l'École Sainte-Marie
M. François Garant, enseignant à l'École Sainte-Marie
Mme Mélissa Prévost, enseignante à l'École Sainte-Marie
Mme Norah Aubry, enseignante à l'École du Ruisseau
Mme Charlotte Le May, psychologue à l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Mélanie Demers, responsable du service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Cathy Bissonnette, adjointe au service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Ariane Fiset, stagiaire à l'École Sainte-Marie

Absences

Mme Lysanne Cantin, parent d'un élève de l'École Sainte-Marie
Mme Annie-Claude Bérubé, parent d'un élève de l'École du Ruisseau

1. Préliminaires

1.1. Ouverture de la rencontre

1.2. M. Vincent Ménard, président du conseil d'établissement de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie, s'adresse aux membres du conseil d'établissement (CÉ).

1.3. Présence et vérification du quorum

Après vérification, le quorum est atteint.

1.4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Lecture du projet d'ordre du jour est faite par un membre du CÉ.

Il est proposé par Mme Boissonneault et appuyé par M. Martel d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 octobre 2021

Lecture du procès-verbal du 20 octobre 2021 est faite par un membre du CÉ.

Il est proposé par Mme Gervais et appuyé par M. Ménard d'adopter le procès-verbal du 20 octobre 2021 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.6. Suivi au procès-verbal

1.6.1. Projet pilote : à suivre au prochain CÉ.

1.6.2. La cueillette de denrées est en cours jusqu'au 17 décembre.

1.6.3. Club Rotary : Les dons seront constitués de vêtements. M. Pellerin fera un don personnel pour des boîtes-repas.

1.7. Intervention du public

Aucun suivi

2. Consultations – Décisions

2.1. Budget de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie 2021-2022 (adoption)

Le budget de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie 2022 est présenté au CÉ. Un document est remis aux membres et des explications en ce qui concerne les différents fonds sont données par le biais d'une présentation PowerPoint.

La direction mentionne que le budget destination spéciale, au fonds 5, appartient à du Ruisseau et que le budget cours d'école au fonds 5 est à Sainte-Marie.

Il est proposé par Mme Le May et appuyé par M. Garant d'adopter le budget 2021-2022 de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2. Budget du service de garde 2021-2022 (adoption)

Le budget du service de garde 2021-2022 est présenté aux membres.

Il est proposé par M. Martel et appuyé par Mme Prévost d'adopter le budget 2021-2022 du service de garde.

2.3. Résolution des mesures reçues du Ministère

M. Ménard, président du CÉ, procède à la signature des documents.

2.4. Mesures 15024 (adoption)

La mesure 15024 comprend un montant de 2 800 \$. On propose l'achat de livres pour le socio émotionnel pour le préscolaire et des jeux de société éducatifs pour la 1^{re} année. Le montant sera réparti comme suit : 500 \$ pour le préscolaire et 2 300 pour la 1^{re} année.

Il est proposé par Mme Aubry et appuyé par M. Martel d'adopter la répartition de la somme de la mesure 15024 comme proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.5. Consultations des élèves

On souligne que consulter les élèves de tous les niveaux est bon pour le sentiment d'appartenance à l'école

2.6. Projet pilote Culture et citoyenneté québécoise

Plusieurs membres du personnel se sont inscrits pour participer au projet pilote. Notre école a été choisie pour en faire partie.

L'autorisation doit être donnée par le CÉ.

Il est proposé par Mme Boissonneault et appuyé par Mme Lemay que le CÉ donne l'autorisation à la participation au projet pilote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Informations

3.1. Formation CÉ en ligne

La formation n'a pas été faite par tous les membres du CÉ. Un rappel est fait concernant l'importance que cette formation en ligne soit faite par tous les membres.

3.2. Mise à jour Covid-19

Du Ruisseau

Aucun cas positif. La classe de 3^e année est de retour à l'école tandis que la classe de préscolaire est toujours à la maison.

Sainte-Marie

Aucun cas positif à l'école.

Des tests rapides sont faits à l'école pour les élèves qui développent des symptômes dans la journée. La vaccination sera offerte le jeudi 2 décembre dans nos deux écoles. Tous les rendez-vous sont comblés à du Ruisseau et il reste seulement 2 places à Sainte-Marie.

3.3. Photos scolaires

Il est déjà temps de commencer à réfléchir au fournisseur pour la prise de photo scolaire 2022-2023. En 2021-2022, certains parents ont mentionné des insatisfactions et font connaître leur irritant, par exemple, face à l'utilisation du logiciel Photoshop pour corriger les photos d'élève ainsi que le manque d'organisation de la photographe.

M. Ménard va faire une petite recherche pour d'autres photographes. Un suivi sera fait au prochain CÉ.

3.4. Vitesse autour de SM

Mme Gervais prend la parole. Elle expose l'historique de ce point. Elle a eu un entretien avec une personne de la Ville. Un capteur de vitesse a été placé au début novembre pour analyse de la situation. On dénote une vitesse moyenne de 26 km/h. Quelques vitesses rapides ont été décelées. Dossier à suivre.

4. Rapports

4.1. Rapport et correspondance du président

Aucun suivi

4.2. Rapport de la direction

La direction parle de la pénurie de personnel que connaît le Centre de services scolaire des Navigateurs. Un comité de recherche de solutions a été mis sur pied, Mme Bourget en fait partie.

La période de l'inscription pour l'année scolaire 2022-2023 se déroulera du 31 janvier au 11 février 2022 par le biais du portail Mozaïk. En ce qui concerne l'inscription du préscolaire 4 ans et passe-partout, l'inscription se tiendra jusqu'en mars.

4.3. Rapport du service de garde

On s'en va vers les fêtes, on se prépare.

4.4. Rapport du personnel enseignant et des professionnels

Le projet de Mme Karine Guillot et d'un parent a été réalisé, les cibles pour les balles de neige à du Ruisseau ont donc été installées.

Tutorat des 6e en lecture. Des parents viendront lire en première année à DR.

Visite d'un auteur dans toutes les classes des 2 écoles.

On s'en va vers les Fêtes, on se prépare !

4.5. Rapport du représentant au comité de parents

Rapport présenté par M. Martel, substitut au comité de parents.

- Discussion de fermeture par secteur lors de tempêtes.
- Règles de régie interne.
- Plusieurs projets de différentes écoles ont été présentés.
- Mise en place des tests Covid rapides.
- En attente des sondes pour la qualité de l'air.
- Pénurie du personnel à la CSSDN.
- Site internet et page Facebook du comité de parents.

5. Autres points

5.1. Date de la prochaine réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 9 février 2022.

6. Levée de l'assemblée

La levée de la séance est proposée par M. Garant et appuyée par Mme Bissonnette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 21 h 12